

Le sénateur ISNOR: Nomme-t-on ordinairement un membre particulier d'une maison de vérificateurs, ou...

M. GORDON: En ce qui a trait aux Chemins de fer nationaux du Canada, la coutume a toujours été de nommer une société. C'est la première fois, à ma connaissance, que l'on désigne un particulier. Mais naturellement, c'est là une pratique comptable qui n'a rien d'extraordinaire.

Le sénateur ISNOR: Oh, non. Je songeais seulement aux Chemins de fer nationaux.

Le sénateur BRUNT: La nomination d'un particulier n'a rien d'irrégulier.

M. GORDON: Non.

Le sénateur MACDONALD: Savez-vous pourquoi on a substitué ici un particulier à un bureau?

M. GORDON: Je n'en sais rien. Il s'agit sans doute d'une décision du ministre.

Le sénateur BOUFFARD: Et si je comprends bien, le changement n'a pas été fait à la recommandation des Chemins de fer nationaux?

M. GORDON: Nous n'avons pas le pouvoir de recommander. Ma réponse a été que le changement des vérificateurs n'a été l'objet d'aucune discussion avec les Chemins de fer nationaux.

Le sénateur HAIG: Il ne pouvait y avoir de discussion.

M. GORDON: Non, la question n'est pas de notre ressort.

Le sénateur HAIG: J'imagine qu'elle ne l'a jamais été.

M. GORDON: C'est une disposition formelle du bill. Les vérificateurs sont les chiens de garde et il ne serait certainement pas opportun que je choisisse l'espèce de surveillance que l'on exercera sur mes opérations.

Le sénateur BRUNT: Ce n'est que juste.

M. GORDON: Le Parlement nomme le vérificateur.

Le sénateur MACDONALD: Ce qui n'empêche pas de consulter les Chemins de fer. Je ne verrais aucun mal à ce qu'on les consulte sur le choix d'un vérificateur permanent. En tout cas, on ne l'a pas fait.

Le PRÉSIDENT: Avant de mettre la question aux voix, j'ajouterai que M. Gordon peut maintenant donner la réponse à la question: Quel est le coût moyen de vos obligations?

M. GORDON: Le coût moyen de l'intérêt sur toutes les obligations détenues par le public à la fin de l'année était de 3.1 p. 100.

Le PRÉSIDENT: La question est mise aux voix, messieurs. Dois-je faire rapport du bill?

—Adopté.

Le sénateur MACDONALD: Je suis sûr que nous sommes tous très satisfaits des dépositions de M. Gordon et de l'autre témoin.

Le sénateur ASELTINE: Nous remercions les dirigeants des Chemins de fer nationaux, qui sont venus aujourd'hui nous donner de si utiles renseignements.

Le sénateur MACDONALD: Puis-je ajouter que le président s'est acquitté admirablement de ses fonctions.

Le sénateur BRUNT: Très bien.

Le Comité s'ajourne.